

POLITIQUE

POLITIQUE POUR LA SÉCURITÉ

L'entreprise considère que son succès provient de l'adhésion cohérente et globale de tous les employés qui partagent l'organisation, les objectifs et les stratégies.

L'entreprise considère que **la sécurité et la santé des travailleurs, des tiers qui travaillent en permanence dans l'entreprise et de tous ceux qui travaillent pour le compte de l'entreprise sont des facteurs de première importance** pour la poursuite efficace et ordonnée des objectifs généraux et spécifiques du système d'organisation adopté.

En particulier, les objectifs de l'organisation de la sécurité et de la santé doivent être globalement participés à tous les niveaux, partagés et vérifiés.

L'entreprise exprime les engagements suivants, qui doivent être mis en œuvre concrètement:

- poursuivre la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en commençant par la surveillance et l'analyse des risques et des accidents évités;
- s'efforcer d'améliorer constamment les conditions de travail avec persévérance;
- prendre en considération la sécurité au travail dans chaque activité, en en faisant un élément essentiel de l'organisation générale et de chaque procédure de l'entreprise;
- agir conformément à la législation, aux normes et aux pratiques techniques existantes;
- diffuser cette politique en interne et en externe pour une meilleure connaissance du fonctionnement de l'entreprise;
- fournir le support opérationnel nécessaire en termes de ressources, y compris l'information, l'éducation et la formation en sensibilisant et en offrant des cours à tous les employés et collaborateurs;
- vérifier, avec une certaine périodicité, l'état général du système et la réalisation des objectifs;
- diffuser des tâches, des rôles et des responsabilités bien définis au sein de la structure de l'entreprise;
- documenter, mettre en œuvre et maintenir le SGSL.

POLITIQUE POUR LA QUALITÉ

En ce qui concerne la politique pour la qualité, l'objectif est la **satisfaction maximale des clients**, dans le **respect de leurs exigences et de leurs attentes, grâce à la qualité des produits et des services offerts.**

Pour atteindre cet objectif et pour rechercher et maintenir une position de premier plan sur le marché, Orofica Food S.r.l. s'efforce constamment de:

- Développer des techniques de service élaborées et réalisées pour répondre aux exigences des clients, anticiper leurs attentes et fournir des solutions qui créent de la valeur pour le client;
- Sélectionner systématiquement de nouveaux produits de haute qualité;
- Identifier et sélectionner les meilleurs fournisseurs italiens et étrangers afin d'élargir la gamme de produits proposés aux clients;
- Accélérer la distribution des produits et des services grâce à l'adoption des outils techniques plus innovants et plus fiables, rendre l'organisation plus efficace et utiliser tout le potentiel nécessaire.

Pour remplir sa mission, Orofica Food S.r.l. entend:

- Développer et maintenir un système de gestion de la qualité comme moyen d'atteindre les objectifs, de respecter les engagements, de promouvoir l'amélioration continue des processus d'entreprise et de garantir la conformité aux exigences obligatoires pour les produits et les services connexes;
- Écouter les indications et les suggestions des clients, concentrer chaque activité sur leurs besoins afin de les satisfaire mieux et plus rapidement;
- Promouvoir la participation active de toutes les Fonctions de l'entreprise, afin d'améliorer l'efficacité des services offerts aux clients;
- Consolider les relations avec les fournisseurs afin de garantir aux clients des produits de valeur supérieure, sûrs, de haute qualité et à des prix compétitifs, grâce à l'analyse et à la maîtrise des coûts;
- Fournir des produits et des services qui respectent toutes les exigences imposées par la législation en vigueur afin de garantir la santé des consommateurs, en particulier en ce qui concerne les dispositions relatives à la sécurité alimentaire;
- Diffuser en l'organisation une culture et des méthodologies appropriées afin que chacun soit constamment en mesure de fournir le meilleur service possible au client;
Assurer un haut niveau de satisfaction de tous les employés en recherchant le plus grand degré d'honnêteté et de responsabilité ;
- Encourager tous les membres du personnel à prendre conscience de leurs aptitudes, intérêts et prédispositions et à développer leurs compétences techniques et organisationnelles.

POLITIQUE POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES

L'adhésion au système de gestion de l'égalité entre les femmes et les hommes a pour finalité de **garantir l'égalité des genres en ce qui concerne la présence et la croissance professionnelle des femmes dans la structure de l'entreprise**. L'entreprise veut promouvoir le développement d'un modèle culturel qui favorise l'égalité des genres parce qu'elle croit en sa valeur sociale.

En ce sens, l'entreprise veut procéder à la valorisation de la diversité présente dans les rôles qui opèrent dans l'organisation et maintenir des processus qui développent la conscience féminine dans les activités de l'entreprise.

L'entreprise accorde donc une attention particulière aux thèmes suivants:

- **Culture et stratégie**
- **Processus de gestion des ressources humaines**
- **Égalité des chances**
- **Équité salariale entre hommes et femmes**
- **Parentalité**

Orobica Food se fixe les objectifs suivants:

MATERNITÉ ET PATERNITÉ

- Soutenir la maternité et la paternité à travers des programmes d'information, de formation et de réinsertion.
- Assister à la maternité avant, pendant et après la naissance.
- Promuovere il congedo di paternità affinché ne usufruiscano tutti i potenziali beneficiari per l'intero periodo previsto dalla legge e i rientri dal congedo sono supportati da specifiche iniziative di ri-orientamento.
- Promouvoir le congé de paternité afin que tous les bénéficiaires potentiels le prennent pendant toute la période prévue par la loi et que les retours de congé soient soutenus par des initiatives de réorientation spécifiques.
- Organiser les horaires de travail pour aider les pères à s'occuper du nouveau-né.

CONCILIATION DES TEMPS VIE - TRAVAIL

- Proposer les initiatives de conciliation entre vie professionnelle et vie privée à l'ensemble du personnel, indépendamment du genre.
- Adopter des horaires de travail flexibles et "smart working".

ÉQUITÉ SALARIALE

Assurer des rémunérations équitables pour garantir que les employés et les collaborateurs des deux sexes reçoivent un salaire équitable pour le travail effectué et aient accès aux mêmes traitements de rémunération, indépendamment du genre.

PRÉVENTION DES ABUS ET DES HARCÈLEMENTS

- Protéger l'intégrité morale des employés et des collaborateurs, en garantissant le droit à des conditions de travail qui respectent la dignité personnelle.
- Protéger les travailleurs contre les actes de persécution et de violence psychologique et combattre toute attitude ou comportement discriminatoire ou préjudiciable à l'individu, à ses croyances et à ses préférences.
- Poursuivre tout comportement de violence ou de harcèlement:
 - identifier tout type de risque de violence physique, verbale ou morale,
 - adopter un plan de prévention et de gestion du harcèlement,
 - offrir une formation de sensibilisation spécifique,
 - garantir un canal de signalement anonyme,
 - identifier des responsables pour traiter les situations signalées.

GESTION DE LA CARRIÈRE

- Élaborer des processus de gestion et de développement du personnel, à partir de la phase de sélection, sur la base de la correspondance entre les profils attendus et les profils possédés et sur la base de considérations liées au mérite.
- Promouvoir l'avancement de la carrière et la titularisation des fonctions, sans distinction de sexe, mais uniquement en fonction des compétences et des aptitudes.